



CHOISIR SON BAC

Les bacs généraux

Les différentes séries

3 bacs généraux avec une dominante : littéraire en L, scientifique en S, économique et sociale en ES.

Dans toutes ces séries, l'enseignement théorique accorde une large place à l'expression écrite et prépare à la poursuite d'études supérieures longues.

Les profils

Choisir un profil, c'est renforcer le poids d'une des disciplines majeures du bac préparé, au niveau horaire (en général 2 à 3 h de plus) comme au niveau du coefficient de l'épreuve du bac.

Les bacs technologiques

Les différentes séries

Les 7 séries de bac techno (STI, STL...) permettent de découvrir, au travers de cours théoriques et pratiques, une technologie ou un ensemble de technologies.

Elles préparent particulièrement à la poursuite d'études en BTS ou en DUT du même domaine.

Enseignements général et technologique alternent avec des cours théoriques et des travaux dirigés (TD) ou pratiques (TP).

L'étude et la mise en pratique des applications concrètes (fabrication, étude de dossiers, manipulations en laboratoire) occupent une bonne partie de l'emploi du temps.

EN PREMIERE

Une épreuve anticipée de français pour tous (épreuves écrites et orales).

1^{ère} L ; épreuve écrite de mathématiques informatique (1^h30) et d'enseignement scientifique (1^h30).

1^{ère} ES ; épreuve écrite d'enseignement scientifique (1^h30) .

Pour tous, les élèves de 1^{ère}, oral portant sur les travaux personnels encadrés (TPE). Seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte.

BAC LITTERAIRE L

4 profils

Lettres-arts ; lettres classiques ; lettres-langues vivantes ; lettres-mathématiques.

Points forts

Français et littérature ; philosophie ; langues (vivantes et/ou anciennes) ; histoire-géographie ; arts.

Poursuite d'études

Principalement à l'université pour une durée moyenne de 5 ans après le bac, en lettres, langues, arts, philosophie, sociologie, histoire, sciences politiques. Mais aussi en classes prépa et en écoles spécialisées.

Débouchés

Dans l'enseignement, le droit, l'édition, la communication, la publicité, le journalisme, la traduction, l'interprétariat, les métiers de la culture et du social...

Plus d'infos sur le site : www.onisep.fr/infosup/

BAC L	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires communs			
Français et littérature	6 h	-	5
Philosophie	-	8 h	7
Littérature	-	4 h	4
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
LV1	3 h 30	3 h	4
LV2 (a)	2 h	2 h	4
ou Langues et cultures de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	4
Mathématiques-Informatique	2 h	-	2
Enseignement scientifique (b)	1 h 30	-	2
EPS	2 h	2 h	2*
Éducation civique, juridique et sociale	30 min	30 min	-
Travaux personnels encadrés (TPE)	2 h	-	-(d)
Au choix 1 enseignement obligatoire complémentaire en 1^{re} et 1 enseignement de spécialité en terminale			
Langues et cultures de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	4
Langues et cultures de l'Antiquité (grec)	3 h	3 h	4
LV1	2 h	2 h	4
LV2 (a)	3 h	3 h	4
LV2 (a) (c)	2 h	2 h	4
LV3 (a)	3 h	3 h	4
Arts (e)	5 h ou 8 h	5 h ou 8 h	6
Mathématiques	3 h	3 h	3
2 options facultatives au maximum (d)			
Langues et cultures de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	-
Langues et cultures de l'Antiquité (grec)	3 h	3 h	-
LV3 (a)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (e)	3 h	3 h	-
* Pour l'EPS de complément (voir p. 7). (a) Langue vivante étrangère ou régionale. (b) 2 domaines concernés : physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre. (c) Pour les élèves ayant choisi latin dans les enseignements obligatoires du tronc commun. (d) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte (voir p. 7). (e) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, danse ou arts du cirque (8 h).			
À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1 ^{re} et T ^{re} . La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).			

BAC ES	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires communs			
Sciences économiques et sociales (SES)	5 h	6 h	7 (ou 9*)
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Français	4 h	-	4
Philosophie	-	4 h	4
Mathématiques	3 h	4 h	5 (ou 7*)
LV1	2 h 30	2 h	3
LV2 (a)	2 h	2 h	3 (ou 5*)
Enseignement scientifique (biologie)	1 h 30	-	2
EPS	2 h	2 h	2**
Éducation civique, juridique et sociale	30 min	30 min	-
Travaux personnels encadrés (TPE)	2 h	-	-(b)
Au choix 1 enseignement obligatoire complémentaire en 1^{re} et 1 enseignement de spécialité en terminale			
Mathématiques	2 h	2 h	-
SES	2 h	2 h	-
LV1	2 h	2 h	2
LV2 (a)	3 h	3 h	-
2 options facultatives au maximum (b)			
Langues et cultures de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	-
Langues et cultures de l'Antiquité (grec)	3 h	3 h	-
LV3 (a)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (c)	3 h	3 h	-
* Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité. ** Pour l'EPS de complément (voir p. 7). (a) Langue vivante étrangère ou régionale. (b) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte (voir p. 7). (c) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.			
À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1 ^{re} et T ^{re} . La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).			

BAC ECONOMIQUE ET SOCIAL ES

3 profils

Sciences économiques et sociales ; maths ; langues.

Points forts

Environnement socio-économique et actualités ; maths appliquées ; histoire-géographie ; langues vivantes.

Poursuite d'études

Principalement à l'université pour une durée moyenne de 5 ans après le bac, en administration économique et sociale (AES), droit, lettres, langues, histoire, sociologie, sciences politiques... Mais aussi en classes prépa, en écoles de commerce et en écoles spécialisées.

Débouchés

Dans l'enseignement, le droit, la gestion, la comptabilité, le commerce, la communication, le social...

Plus d'infos sur le site : www.onisep.fr/infosup/es

BAC SCIENTIFIQUE S

5 profils

Maths ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la Terre ; sciences de l'ingénieur ; agronomie- territoire-citoyenneté (en lycée agricole).

Points forts

Maths, chimie et physique, sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur.

Poursuite d'études

Principalement à l'université pour une durée moyenne de 5 ans après le bac, en médecine, pharmacie, odontologie, biologie, physicochimie, sciences de l'ingénieur, informatique, économie, gestion. Mais aussi en classes prépa, en écoles d'ingénieurs ou de commerce et en écoles spécialisées.

Débouchés

Dans la santé, les finances, l'industrie, l'environnement, l'agriculture, la recherche, l'enseignement...

Plus d'infos sur le site : www.onisep.fr/infosup/s

BAC S	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires communs			
Mathématiques	5 h	5 h 30	7 (ou 9 [*])
Physique-chimie	4 h 30	5 h	6 (ou 8 [*])
SVT	4 h	3 h 30	6 (ou 8 [*])
ou sciences de l'ingénieur ou biologie-écologie (a)	8 h	8 h	9
Histoire-géographie	2 h 30	2 h 30	3
Français	4 h	-	4
Philosophie	-	3 h	3
LV1	2 h	2 h	3
LV2 (b)	2 h	2 h	2
Agronomie-territoire-citoyenneté (a)	3 h 30	-	-
EPS	2 h	2 h	2 ^{**}
Éducation civique, juridique et sociale	30 min	30 min	-
Travaux personnels encadrés (TPE)	2 h ^{***}	-	-(c)
1 enseignement de spécialité au choix en T^{le} (e)			
Mathématiques	-	2 h	-
Physique-chimie	-	2 h	-
SVT	-	2 h	-
Agronomie-territoire-citoyenneté (a)	-	3 h 30	2
2 options facultatives au maximum (c)			
Langues et cultures de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	-
Langues et cultures de l'Antiquité (grec)	3 h	3 h	-
LV3 (b)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (d)	3 h	3 h	-
Hippologie et équitation (a)	3 h	3 h	-

* Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.
 ** Pour l'EPS de complément (voir p. 7).
 *** Pour les élèves ayant choisi "sciences de l'ingénieur", "biologie-écologie" et "agronomie-territoire-citoyenneté", ces 2 h sont intégrées dans l'horaire de ces enseignements.
 (a) Enseignement assuré dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.
 (b) Langue vivante étrangère ou régionale.
 (c) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte (voir p. 7).
 (d) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.
 (e) Facultatif pour les élèves choisissant "sciences de l'ingénieur" en enseignement obligatoire commun.

À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1^{re} et T^{re}.
 La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).

BAC SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION STG

4 spécialités

Communication et gestion des ressources humaines ; marketing ; comptabilité et finance d'entreprise ; gestion des systèmes d'information.

Points forts

Management et gestion des entreprises, économie et droit, information, communication, comptabilité et finance d'entreprises, marketing (marketing), ressources humaines, informatique

Poursuite d'études

Principalement en BTS-DUT (2 ans après le bac) en gestion, commerce, communication des entreprises, secrétariat, comptabilité, tourisme. Mais aussi en classes prépa économiques pour entrer en écoles de commerce, en écoles spécialisées, à l'université

Débouchés

Dans les fonctions administratives, comptables ou commerciales des entreprises, les banques, les assurances, la grande distribution, le transport, la logistique, les entreprises industrielles

Spécialités	Communication			Communication et gestion des ressources humaines			Marketing		Gestion		Comptabilité et finance d'entreprise			Gestion des systèmes d'information	
	1 ^{re}	T ^{re}	coef.	1 ^{re}	T ^{re}	coef.	1 ^{re}	T ^{re}	coef.	1 ^{re}	T ^{re}	coef.	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires															
Économie-droit	4 h	4 h	6	4 h	6	4 h	4 h	6	4 h	4 h	6	4 h	4 h	6	6
Information et communication	5 h	-	-	-	-	-	-	-	3 h	-	-	-	-	-	-
Information et gestion	3 h	-	-	-	-	-	-	-	5 h	-	-	-	-	-	-
Management des organisations	2 h	2 h	4	2 h	4	2 h	2 h	4	2 h	2 h	4	2 h	2 h	4	4
Communication et gestion des ressources humaines	-	8 h	12 (7+5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marketing (marketing)	-	-	-	8 h	12 (7+5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptabilité et finance d'entreprise	-	-	-	-	-	-	-	-	8 h	12 (7+5)	-	-	-	-	-
Gestion des systèmes d'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 h	12 (7+5)	
Français	3 h	-	4	-	4	3 h	-	4	-	4	-	4	-	4	
Mathématiques	3 h	2 h	2	3 h	3	3 h	3 h	3	3 h	3	3 h	3	3 h	4	
Philosophie	-	2 h	2	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2	2 h	2	2	
LV1 et LV2 (a) (b)	5 h	6 h	6	5 h	5	5 h	5 h	5	5 h	5	5 h	5	5 h	4	
Histoire-géographie	2 h	2 h	2	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	
EPS	2 h	2 h	2 [*]	2 h	2 [*]	2 h	2 h	2 [*]	2 h	2 h	2 [*]	2 h	2 h	2 [*]	
2 options facultatives au maximum**															
Langue vivante (a)	2 h	2 h	-	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	-
EPS	3 h	3 h	-	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	-
Arts (c)	3 h	3 h	-	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	-

* Pour l'EPS de complément (voir p. 7).
 ** Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte (voir p. 7).
 (a) Langue vivante étrangère ou régionale.
 (b) L'horaire est globalisé pour l'enseignement de la LV1 et de la LV2.
 (c) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.

À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1^{re} et T^{re}.
 La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).

Plus d'infos sur le site :

www.onisep.fr/infosup/stg

Il existe d'autres séries de baccalauréats technologiques dans d'autres établissements. N'hésitez pas à contacter les COP de votre établissement pour obtenir plus d'informations.

Vous pouvez également consulter le site de l'ONISEP sur :

http://www.onisep.fr/onisep-backoffice/onisep/upload/2008_Guide_Apres_2nde_BasseDef.pdf

pour télécharger la brochure "après la 2nde générale et technologique".

BAC SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES (STI)

8 spécialités

7 génies industriels : génie mécanique (productique mécanique, systèmes motorisés, structures métalliques, bois et matériaux associés, matériaux souples, microtechniques) ; génie électronique ; génie électrotechnique, génie civil ; génie énergétique ; génie des matériaux ; génie optique. 1 spécialité arts appliqués.

Points forts

- Pour les génies industriels : étude des systèmes de construction ; étude des techniques industrielles ; informatique-automatique ; maths ; sciences physiques appliquées.
- Pour les arts appliqués : expression plastique fondamentale, recherche appliquée, représentation conventionnelle de l'image, étude de cas, arts, techniques et civilisations, maths, physique-chimie

Poursuite d'études

- Pour les génies industriels : principalement en BTS-DUT (2 ans après le bac), en écoles d'ingénieurs, en classes prépa (technologie et sciences industrielles, TSI, notamment), à l'université
- Pour les arts appliqués : principalement en BTS arts appliqués, en diplôme des métiers d'art (DMA), en diplôme d'école d'art, de communication visuelle, de design

Débouchés

- Pour les génies industriels : dans l'informatique industrielle, la mécanique, le bâtiment, l'énergie, l'hygiène et l'environnement, l'électronique, l'agroalimentaire, l'aéronautique
- Pour les arts appliqués : en architecture intérieure, en design industriel, dans la publicité, l'édition, la mode

BAC SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE (STL)

3 spécialités

Physique de laboratoire et de procédés industriels (PLPI) ; chimie de laboratoire et de procédés industriels (CLPI) ; biochimie-génie biologique (BGB).

Points forts

Physique appliquée, électricité, optique ou chimie, génie chimique, physique ou microbiologie, biochimie, sciences physiques, technologies de laboratoire, maths

Poursuite d'études

Principalement en BTS-DUT (2 ans après le bac) en biologie, chimie, physique, industries agroalimentaires, hygiène-environnement. Mais aussi en classes prépa technologie et biologie (TB), technologie et physique-chimie (TPC), technologie et sciences industrielles (TSI), en écoles d'ingénieurs, en écoles spécialisées (sur concours), à l'université

Débouchés

Dans les laboratoires de mesure et de contrôle, les ateliers de production (industries chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires), le paramédical

BAC SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT (STAV)

Points forts

Agriculture, aménagement, espaces et territoires, alimentation, biologie, écologie, physique-chimie, sciences économiques, sociales et de gestion

Poursuite d'études

Principalement en BTSA production, transformation, aménagement, commerce et services, certains DUT ou BTS du domaine de la biologie. Mais aussi en écoles d'ingénieurs après une classe prépa technologie-biologie (TB)

Débouchés

Dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, de l'environnement, du commerce, du tourisme vert

BAC SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTE ET DU SOCIAL (ST2S)

Points forts

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques, maths

Poursuite d'études

Principalement en BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, économie sociale et familiale, diététique, analyses de biologie médicale, esthétique-cosmétique, DUT carrières sociales, en écoles paramédicales (DE d'infirmier, de manipulateur en électroradiologie médicale, DTS d'aide-soignant médical et de radiologie thérapeutique) ou du secteur social (DE d'assistant social, d'éducateur spécialisé).

Débouchés

Dans le secteur du social et de la santé : conseiller en économie sociale et familiale, responsable dans les services à la personne, assistant des professionnels de santé, infirmier